

**Consultation publique sur l'avenir du secteur Lachine-Est
Compte rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de la Ville**

Date : 1^{er} février 2019

Heure : 10 h

Lieu : Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Étaient présents :

De la Ville de Montréal :

- M. Karim Charef, Chef d'équipe – Division de l'aménagement et du design urbain
- M. Martin Roy, Conseiller en aménagement – Division de l'aménagement et du design urbain
- M. Michel Séguin, Directeur d'arrondissement adjoint – Lachine

De l'Office de consultation publique de Montréal :

- Mme Marie Leahey – présidente de la commission
- Mme Danielle Sauvage – commissaire
- M. Joshua Wolfe – commissaire
- M. Pierre Goyer – secrétaire-analyste
- M. Reinaldo de Freitas – analyste

1. Ouverture et tour de table

Mme Marie Leahey ouvre la séance, présente la commission et invite les représentants de la Ville à se présenter.

2. Cadre de la consultation publique

La présidente de la commission présente le mandat reçu par l'OCPM, la démarche de consultation publique et le code de déontologie des commissaires. Le mandat porte sur l'organisation d'une consultation sur l'avenir du secteur Lachine-Est, en amont de l'élaboration d'un Programme particulier d'urbanisme (PPU). La démarche comprend des activités d'information et d'audition des opinions des citoyens à ce sujet. Les commissaires sont tenus de respecter le code de déontologie de l'Office afin de garantir des consultations publiques crédibles, transparentes et efficaces.

3. Présentation du projet

Les représentants de la Ville présentent le secteur Lachine-Est et les principaux défis liés notamment au respect de l'identité du secteur, à la gestion de l'eau, à la création d'un environnement sain et attrayant et aux transports actifs et collectifs.

4. Questions et enjeux

Des discussions sont tenues sur les questions et enjeux susceptibles de ressortir lors de la séance d'information et tout au long du processus de consultation.

5. Documentation

La documentation fournie par la Ville a été déposée sur le site Internet de l'OCPM (ocpm.qc.ca). La commission indique à la Ville qu'il est possible d'y déposer davantage de documents tout le long de la consultation.

6. Consultation publique

La commission présente les grandes étapes prévues pour la consultation : annonce de la démarche, journée portes ouvertes, séance d'information, ateliers créatifs et séance d'audition des opinions.

- Annonce de la démarche : la démarche de la consultation a été mise en ligne sur le site Internet de l'OCPM et des dépliants d'informations seront distribués dans les quartiers avoisinants du projet.
- Journée portes ouvertes : une dizaine d'organismes et d'acteurs du territoire auront l'opportunité de présenter leur vision sur l'avenir du secteur et d'échanger avec la population.
- Séance d'information : la Ville présentera le projet et les citoyens seront invités à poser des questions.
- Ateliers créatifs : des activités et des rencontres de groupes auront lieu dans le voisinage du projet afin d'enrichir la réflexion et le débat.
- Séance d'audition des opinions : les citoyens auront l'opportunité de déposer des mémoires et/ou d'exprimer oralement leur opinion sur l'avenir du secteur.

7. Rôle des porte-paroles et des personnes-ressources

La commission informe les représentants de la Ville de la possibilité de nommer des porte-paroles et des personnes-ressources pour répondre aux questions des citoyens et de la commission lors de la séance d'information.

8. Support logistique

Les représentants de la Ville sont invités à faire part, assez rapidement, de leurs besoins en termes de logistique.

9. Varia

Aucun point en varia.